



Société anonyme au capital de 1 515 531 785,00 €
Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps, F-92500 Rueil-Malmaison
552 037 806 RCS Nanterre
Code ISIN FR0000125486
www.vinci.com

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 9 avril 2020 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société se tiendra

**le jeudi 9 avril 2020 à 10 heures
au siège social de VINCI,
1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison.**

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions prises par le gouvernement pour essayer de freiner la circulation du virus, le Conseil d'administration, au cours de sa réunion du 17 mars 2020, a décidé de tenir l'assemblée générale hors la présence physique des actionnaires.

Compte-tenu de la fermeture des établissements recevant du public, cette assemblée générale se tiendra au siège social de la Société.

L'avis préalable à l'assemblée générale mixte, comprenant l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions soumises par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié le vendredi 28 février 2020 dans le numéro 26 du BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires); l'avis de convocation sera publié dans le numéro du BALO à paraître en date du lundi 23 mars 2020. Ces avis seront consultables sur le site Internet de la Société www.vinci.com.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires de la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents visés à l'article R. 225-73 du Code de commerce seront consultables sur le site Internet de la Société www.vinci.com – rubrique Actionnaires – onglet Assemblée Générale.